

# Herbe et Fourrages

## BULLETIN 10

19-avr-21



Station automatique météo-France	somme des températures en °C base 1er février	niveau de remplissage des Réserves Utiles en eau		
		sol RU 45 mm	sol RU 75 mm	Nombre de jours de pousse permis sans stress hydrique
AUBUSSON	487	3%	16%	0
AUZANCES	464	4%	22%	0
BENEVENT	580	5%	23%	0
BOURGANEUF	547	5%	26%	0
BOUSSAC	513	2%	14%	0
CHAMBONCHARD	519	1%	8%	0
LA COURTINE	400	5%	25%	0
FELLETIN	513	4%	20%	0
GENOUILLAC	530	1%	8%	0
GENTIOUX	445	17%	45%	1 et 4
LA SOUTERRAINE	602	1%	10%	0
SAINT LOUP	523	1%	9%	0

Trop froid et bien trop sec...

Encore une semaine passée avec des gelées matinales répétitives qui non seulement empêchent la pousse de l'herbe mais occasionnent aussi des dégâts sur les ray-grass. **Le manque d'eau est extrêmement préoccupant et pratiquement toutes les prairies subissent du stress hydrique.**

Malheureusement, même avec le retour à des températures plus clémentes, il ne faut pas s'attendre à des croissances de l'herbe sans retour de précipitations.

En attendant les pluies, il est conseillé de pâturer les prairies (surtout les ray grass) qui ont gelé, la consommation des feuilles mortes va permettre aux nouvelles feuilles de repousser dès que les conditions seront plus favorables.

pâturage d'au moins 2 paddocks de la SB

fin du déprimage

fin du 1er tour de pâturage

stade épis  
5 cm

stade épis  
20 cm

**A partir de 500°C, cesser le déprimage**

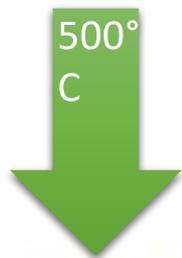
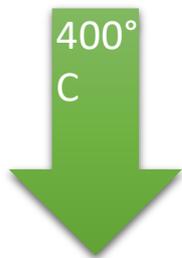
**Finir le 1er cycle de pâturage à 750°C**

Pour l'instant, le niveau de croissance de l'herbe ne permet toujours pas de nourrir la totalité des troupeaux uniquement avec de la pâture, il est conseillé de continuer à faire tourner les lots déjà à l'herbe et d'intégrer dans le cycle les parcelles de ray-grass gelées.

Attention à ne pas sur pâturer, car cela occasionne des temps de repousse trop longs.

Le surpâturage est réel lorsque la couleur de la prairie devient jaunâtre au lieu de rester vert.

Pour optimiser la repousse, il est essentiel de respecter un temps de séjour de moins de 7 jours par paddock et un temps minimum de repos de 21 jours.



de la CREUSE 05 55 61 50 06 ou 06 60 57 30 72

Contact: Hervé FEUGERE Chambre d'Agriculture

